



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Contenants, emballages et imprimés: une collecte simplifiée pour les citoyens!

Saint-Hyacinthe, le 21 février 2025

Le saviez-vous? Dorénavant, tous les **contenants**, **emballages** et **imprimés**, et seulement ceux-ci, doivent être déposées dans le bac de récupération. Le but recherché : uniformiser et simplifier le message dans tout le Québec et, ultimement, rendre le tri plus facile pour tous.

Voici quelques exemples de **contenants**, **emballages** et **imprimés** admis au bac vert ou bleu: sacs de croustilles, emballages de médicaments, sacs de plastiques, qu'ils s'étirent ou non, journaux, revues, contenants de verre, contenants de yogourt individuels, contenants alimentaires en polystyrène, boites de conserve, capsules de café, emballages de mets à emporter, enveloppes, cahiers, etc.

Parmi les exceptions, on compte les contenants de produits en aérosol, qui doivent être déposés aux collectes de résidus domestiques dangereux, ainsi que le polystyrène d'emballage (qui se trouve, par exemple, dans les boites de nouveaux appareils électroniques afin de préserver leur état lors du transport) qui doit être déposé à la poubelle pour le moment.

D'autres bonnes habitudes à maintenir :

- Vider et rincer sommairement les contenants;
- Retirer les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons qui doivent demeurer sur le contenant;
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : retirer le sac de céréales de la boîte avant de les déposer au bac de récupération);
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même s'il est légèrement souillé;
- Défaire et plier les boites de carton pour augmenter l'espace disponible dans le bac.

3 mots à retenir pour un tri de qualité: <u>CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS</u>. Plus besoin de chercher les logos de recyclage sur les contenants et emballages. Récupérer n'aura jamais été aussi simple en plus de redonner vie aux **contenants, emballages** et **imprimés**. À l'occasion de la journée mondiale du recyclage le 18 mars prochain, partageons ces 3 mots et ensemble faisons la difference!

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la Régie au 450 774-2350.

Source: Communications RIAM

450 774-2350 <u>www.riam.quebec</u>